



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DES
NATIONS UNIES
À ROME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**L'Ambassadrice,
Représentante permanente**

N°2021- 0565708

Rome, le 16 novembre 2021

Monsieur le Directeur exécutif,

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du Président de la République française en date du 13 septembre 2021 portant adhésion de la France à la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire et de vous adresser ci-joint les engagements souscrits à ce titre par la France.

Ces engagements comprennent un volet « interne » relatif aux politiques d'alimentation scolaire menées sur le territoire national et un volet « externe » se rapportant aux initiatives par lesquelles la France entend soutenir le développement des programmes d'alimentation scolaire dans d'autres pays, à travers des activités de plaidoyer, de partage d'expérience, d'assistance technique, de contribution à l'effort de recherche et de soutien financier.

Je saisis par ailleurs cette occasion pour vous féliciter, ainsi que vos équipes, pour le succès qu'a remporté l'événement virtuel de lancement la Coalition organisé ce jour, auquel la France, par la voix du Président de la République, s'honore d'avoir participé aux côtés de la Finlande et de l'ensemble des partenaires impliqués.

Soyez assuré de pouvoir compter sur l'engagement continu des autorités françaises pour contribuer à atteindre les objectifs ambitieux de la Coalition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur exécutif, l'assurance de ma très haute considération.


Céline JURGENSEN

M. David BEASLEY
Directeur exécutif
Programme alimentaire mondial
ROME

Cq : Mme Karin MANENTE, Mme Carmen BURBANO, Mme Susan BOUNFORD



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COALITION POUR LES REPAS SCOLAIRES : NUTRITION, SANTE ET EDUCATION
POUR TOUS LES ENFANTS**

DOCUMENT D'ENGAGEMENT DE LA FRANCE

La France soutient fortement l'intensification et la mise à l'échelle des programmes d'alimentation scolaire, en tant que moteur de la reprise post-COVID-19 et de réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Nous sommes convaincus que les programmes d'alimentation scolaire constituent une solution systémique permettant de lutter contre la faim et la pauvreté des enfants, de favoriser des comportements alimentaires sains, de promouvoir la nutrition, l'apprentissage, le bien-être à long terme et l'équité en matière de santé, et de promouvoir l'égalité de genre en maintenant les filles à l'école.

En effet, les programmes d'alimentation scolaire représentent bien plus que de la nourriture à l'école. Ils contribuent à améliorer et à diversifier le régime alimentaire des enfants, à leur apprendre à mieux manger pour un bénéfice en matière de santé à court mais aussi à long terme, et contribuent à soutenir les marchés et systèmes alimentaires locaux, notamment en ayant recours à des aliments produits localement, lorsque c'est possible, améliorant ainsi les opportunités pour les petits exploitants agricoles et les entreprises de restauration locales, dont beaucoup sont dirigées par des femmes.

Mettre en place des repas scolaires sains et diversifiés, c'est donc s'assurer de l'équilibre nutritionnel et donc de la santé des enfants ; mais c'est aussi favoriser leur éducation à l'alimentation, et rapprocher les jeunes générations et le monde agricole, qui produit ce que nous consommons. En outre, nous savons que ces repas scolaires sont un facteur indéniable de réussite scolaire – un enfant qui mange bien est un enfant qui apprend bien – et par extension de réduction des inégalités sociales et des inégalités de genre.

Alors que les dirigeants de la planète considèrent que les Objectifs de Développement Durable sont plus essentiels que jamais y compris pour reconstruire le monde post-pandémie, les repas scolaires doivent être considérés comme une modalité d'intervention transversale, présentant plusieurs co-bénéfices, qui contribuera à un avenir plus durable et plus équitable.

C'est pourquoi la France rejoint la Coalition pour les repas scolaires. Le Président de la République a souscrit à la déclaration d'engagement en faveur de la Coalition, le 13 septembre 2021.

La France prend dans ce contexte les engagements suivants, afin d'atteindre ses objectifs.

- Politique nationale :

La restauration collective, et en particulier les repas scolaires, est un chaînon central de la politique de l'alimentation en France. Elle joue un rôle primordial pour répondre à plusieurs enjeux fondamentaux : santé publique, justice sociale et égalité filles/garçons, citoyenneté, développement agricole et économique, développement durable et éducation.

La restauration scolaire est particulièrement encadrée en France. D'une part, l'équilibre nutritionnel est assuré à travers l'imposition d'une **fréquence minimale de fruits et légumes, de viande, de poisson ou de produits laitiers, ainsi que d'une fréquence maximale de produits gras et sucrés**. D'autre part, au 1^{er} janvier 2022, les repas servis en restauration scolaire devront être composés **d'au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique**.

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets vient renforcer ces exigences en introduisant **un menu végétarien obligatoire chaque semaine, et des objectifs complémentaires sur la qualité des viandes** servies en restauration collective. Enfin, le dispositif des « **Classes du goût** » est déployé dans les écoles sur tout le territoire, pour susciter le plaisir gustatif et pour favoriser la curiosité alimentaire des élèves afin de prévenir l'obésité et l'appréhension des enfants à l'égard de certains aliments.

Pour élargir l'accès de tous aux repas scolaires, une aide destinée aux cantines scolaires des communes rurales d'un montant de 50M€ a été récemment mise en place dans le cadre du Plan de relance.

- Plaidoyer :

La France contribue d'ores et déjà à la mobilisation politique en faveur de l'alimentation scolaire et de la Coalition à l'international (par exemple dans le cadre du G20 ou au sein de l'UE). Elle poursuivra ses efforts en ce sens, **en co-animant aux côtés de la Finlande le pilier plaidoyer de la Coalition** ; en promouvant la Coalition lors des échanges avec les représentants des Etats et des gouvernements, en particulier francophones.

- Assistance technique et partage de l'expérience, soutien aux pays à faible revenu :

La France financera la mise à disposition d'un **expert placé auprès de la division alimentation scolaire** du PAM, dont le recrutement est en cours.

A travers l'expertise du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), la France rejoint la communauté d'experts pour l'échange de bonnes pratiques entre pairs pilotée par l'Allemagne. Des collectivités territoriales françaises pourront également présenter leur expérience. La France **partagera ainsi son expérience nationale et les bonnes pratiques d'alimentation scolaire** en vigueur, y compris dans leur dimension sociale.

Le soutien de la France se traduit également par la contribution des **instituts de recherche français (notamment le CIRAD, l'IRD et l'INRAE), qui prennent déjà une part active dans le consortium international de recherche sur la santé à l'école et la nutrition**, lancé officiellement le 27 mai dernier. Animé par la *London School of Hygiene and Tropical Medicine*, ce consortium mondial coordonne les efforts des universités, des groupes de réflexion, des partenaires de recherche et de la société civile, y compris les praticiens locaux, pour mettre en place des stratégies gagnant-gagnant pour favoriser l'alimentation, la nutrition, l'éducation et la santé des enfants, tout en favorisant le développement de l'agriculture familiale locale en assurant une traçabilité des produits dans les territoires ruraux des pays du Sud. La Chaire Unesco "Alimentations du monde" animera le réseau français de recherche sur l'alimentation scolaire. L'identification des chercheurs français travaillant sur cette question et intéressés par la dimension internationale pour les intégrer dans le réseau se poursuit.

Le réseau mène actuellement des discussions avec des chercheurs de l'Université d'Harvard, de la *London School of Hygiene and Tropical Medicine* et des bailleurs de fonds pour monter des projets de recherche d'intérêt communs. Les thématiques émergentes concernent i) la

comparaison des différents modèles de restauration scolaire en Afrique et ii) des études d'impacts de programmes nationaux d'alimentation scolaire dans différents pays.

Par ailleurs, la France contribue au financement du **programme de cantines scolaires du Programme alimentaire mondial (PAM)**, à hauteur d'un million d'euros en 2021, et certains des projets financés par la France au titre de son **Aide alimentaire programmée (AAP)** dans les pays en crise alimentaire porteront notamment sur l'appui aux cantines scolaires, comme c'est le cas en 2021 en Afghanistan (à hauteur de 13 millions d'euros), en Algérie, en Ethiopie, en Haïti, au Niger, en République démocratique du Congo et au Venezuela./.